



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS

## Liste de contrôle pour les personnes cherchant à reprendre une ferme

ci-après : repreneur par opposition à cédant/ tous les termes s'appliquent tant aux femmes qu'aux hommes

---

- Formation d'agriculteur avec CFC ou formation et expérience équivalente
- Décision active et volonté de gérer son propre domaine
- Connaissance des fonds propres disponibles
  
- Respect de l'œuvre de toute une vie des personnes qui remettent la ferme
- Le tact est de mise pour une bonne transmission
- Aborder les modifications avec soin
- Passer des accords clairs avec les cédants, jouer cartes sur table
- Régler la question, si l'on aimerait travailler ou non avec le cédant (p. ex. soutien ou remplacement le weekend)

Demander un conseil agricole (il ne doit pas nécessairement s'agir du conseiller du cédant) pour les thèmes suivants :

- Programme d'exploitation
- Financement et investissement
- Forme juridique
- Clarification et réglementation des conditions de logement, év. possibilité d'habiter dans la ferme pour le cédant, mais sans accorder un droit d'habitation
- Phase transitoire : Qui a quelles responsabilités et compétences ? À partir de quand ?

→ Il vaut mieux régler trop de sujets, et par écrit, que trop peu

---

Le « Point de contact pour la remise extra-familiale de fermes » aide à l'auto-assistance et propose :

- Courtage de dossiers d'agriculteurs et agricultrices en recherche de ferme aux cédants
- Contact avec des conseillers compétents
- Contact avec des fondations pour un soutien financier

Notre point de contact se tient à votre disposition pour d'éventuelles questions et informations.

Téléphone : 031 533 47 77, email : [m.buehler@kleinbauern.ch](mailto:m.buehler@kleinbauern.ch)

« La remise/reprise extra-familiale d'une ferme est un processus où il faut être deux pour donner et recevoir. » Ruth Berchtold, Ried-Mörel, a remis son domaine hors de la famille.